

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Garde républicaine

**Décision n° 48288 du 20 décembre 2010 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « orchestre – chœur de l'armée française »**

NOR : IO CJ1031829S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 159204 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 (NOR : IO CJ1029382S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Le musicien de 1<sup>re</sup> classe dont le nom suit est promu au grade de musicien hors classe le 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

Devaux Pascal	Nigend : 104 748	Numéro de livret de solde : 5 148 982
---------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Le choriste de 3<sup>e</sup> classe dont le nom suit est promu au grade de choriste de 2<sup>e</sup> classe le 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

Pinto Jean-Charles	Nigend : 168 499	Numéro de livret de solde : 8 025 966
--------------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 20 décembre 2010.

*Le colonel,*  
*commandant la garde républicaine par suppléance,*  
B. DE CASTELBAJAC